



Comité Social d'Administration
de la gendarmerie nationale (CSA GN)
du 19 mars 2026

Déclaration liminaire

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte actuel de guerre au Moyen-Orient, le prix des carburants connaît une forte hausse. Cette situation pèse déjà sur le pouvoir d'achat de nombreux agents, et personne ne peut dire combien de temps elle durera. Beaucoup de nos collègues sont contraints d'effectuer de longs trajets avec leurs véhicules personnels pour se rendre sur leur lieu de travail. L'augmentation du coût du carburant alourdit donc directement leurs dépenses quotidiennes.

Face à cette situation, le **SNPC FO GENDARMERIE** demande que des directives soient adressées aux FA afin que le télétravail, à hauteur de trois jours par semaine et jusqu'à un retour à la normale, soit proposé aux agents qui résident loin de leur lieu d'affectation et qui utilisent leur véhicule pour s'y rendre. Cette mesure de protection pourrait être mise en place rapidement et ne représenterait aucun coût pour l'État, tout en apportant une réponse concrète aux difficultés rencontrées par les agents.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** dénonce, une fois de plus, le non-respect des règles de la part de certains N+1 à l'occasion de la campagne 2025 d'entretiens professionnels. Le **SNPC FO GENDARMERIE** insiste sur la nécessité de former les N+1 et demande que ces formations revêtent un caractère obligatoire.

En 2022, une mesure indemnitaire a permis une revalorisation de l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) pour les personnels administratifs de catégories A et B. Malheureusement, les personnels de catégorie C ainsi que l'ensemble des agents de la filière technique ont été les grands oubliés de cette mesure. S'agissant de la filière technique, le **SNPC FO GENDARMERIE** a rappelé la nécessité de la rendre plus attractive au regard des difficultés de recrutement mais aussi de l'importance des missions assurées par ces personnels.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** réclame donc une revalorisation de l'IFSE pour l'ensemble des personnels techniques, ainsi qu'une revalorisation équitable pour les personnels administratifs de catégorie C, afin de garantir une reconnaissance juste et cohérente du travail accompli par tous.

Actuellement, les personnels techniques perçoivent un CIA collectif de 150 €, tandis qu'une mesure issue du « Beauvau de la sécurité » a été créée et porte celui des personnels administratifs à 500 €. Si nous saluons cette avancée pour les personnels administratifs, elle a néanmoins creusé une nouvelle inégalité. Au sein d'un même service, lorsqu'un commandant de FA souhaite récompenser collectivement son équipe, les montants versés diffèrent selon le corps d'appartenance et non selon l'engagement ou la performance des agents.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande une harmonisation vers le haut du CIA collectif entre les corps techniques et administratifs.

S'agissant de nos collègues contractuels, le **SNPC FO GENDARMERIE** demande, comme c'est déjà le cas au sein de la police, qu'ils puissent bénéficier de la prime de résultat exceptionnel (PRE). Leur engagement et leur contribution au fonctionnement des services doivent être reconnus au même titre que ceux des autres agents.

Enfin, dans un souci d'égalité et de reconnaissance, le **SNPC FO GENDARMERIE** réitère sa demande de voir attribuer l'ISS aux ouvriers de l'État.

Ces sujets ont été évoqués le 4 novembre 2025 lors de notre entrevue avec Monsieur le ministre de l'Intérieur. Quelles suites le ministère entend-il désormais leur donner ?

Le **SNPC FO GENDARMERIE** souhaite réaffirmer ici son attachement à une gestion des ressources humaines de proximité.

Pour rappel, dès 2014, le **SNPC FO GENDARMERIE** s'était opposé à la création des SGAMI en votant contre lors de la présentation du projet au CTGN. L'histoire nous donne aujourd'hui raison. À force de vouloir tout rationaliser et d'éloigner toujours davantage les gestionnaires des agents, nos collègues se retrouvent confrontés à une gestion des ressources humaines dégradée, indigne d'un ministère comme celui de l'intérieur. Cela fait désormais des années que le **SNPC FO GENDARMERIE** dénonce les dysfonctionnements en matière de gestion au sein des SGAMI. Le SGAMI d'Île-de-France détient malheureusement la palme, mais il est talonné de près par les SGAMI Sud-Ouest, Nord et Sud.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande le retour, au sein de notre périmètre, des ETP transférés aux SGAMI en 2014 pour assurer la gestion RH. Il est aujourd'hui impératif de renforcer nos bureaux et sections PCIV, qui croulent sous la charge de travail. Positionnés entre le marteau et l'enclume, ils font face à la colère des agents victimes d'une gestion chaotique et à l'inaction des SGAMI. Le **SNPC FO GENDARMERIE** rappelle qu'un agent bien géré est un agent qui se consacre à 100 % à sa mission !

Des informations circulent aujourd'hui sur une possible réorganisation de la fonction RH du COMSOPGN. Le **SNPC FO GENDARMERIE**, pour les raisons que nous venons d'évoquer, s'oppose fermement à cette réforme et combattra ce projet jusqu'à ce qu'il soit abandonné !

Toujours dans un souci de gestion des ressources humaines de proximité, le **SNPC FO GENDARMERIE** demande la création d'une section dédiée aux personnels civils au sein de chaque COMGEND. Aujourd'hui, les COMGEND emploient un nombre conséquent de personnels civils. Il apparaît donc logique que la gestion de ces personnels soit clairement identifiée et valorisée.

Actuellement, cette fonction est noyée au sein des BGP. Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande donc une clarification de cette organisation ainsi que la création d'une structure dédiée à la gestion des personnels civils. De plus, le **SNPC FO GENDARMERIE** tient à alerter sur les difficultés rencontrées par nos collègues d'Outre-mer en matière de gestion. Dans ces territoires, les dossiers des personnels civils de la gendarmerie ne constituent manifestement pas une priorité pour les préfectures ou les SAT PN, ce qui entraîne retards et dysfonctionnements au détriment des agents.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** dénonce la loi de finances 2026 qui continue de sacrifier les fonctionnaires et agents publics !

C'est l'austérité à tous les étages :

- Gel du point d'indice pour la troisième année consécutive ;
- Grilles indiciaires smicardisées pour toutes les catégories ;
- 10 % de rémunération en moins en cas d'arrêt maladie ;
- Pas de restauration de la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat) ;
- Suppressions de nombreux postes, dégradant les conditions de travail.

Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement, au nom d'un prétendu « alignement » avec le secteur privé, réduit également certains droits :

- Jours pour se pacser ou se marier (4 jours au lieu de 5) ;
- Jours pour garde d'enfants malades (jusqu'à 15 ans au lieu de 16, et diminués de moitié à partir de 12 ans) ;

Le **SNPC FO GENDARMERIE** condamne fermement cette politique rigoureuse à l'égard des agents publics. Retirer des jours « événements familiaux » aux personnels civils de la gendarmerie, au nom de la rigueur budgétaire, est inacceptable, et notre syndicat s'y opposera catégoriquement.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande la diffusion de la charte GN du dialogue social. Dans cette année d'élections professionnelles, ce document est essentiel pour cadrer les règles du dialogue social. Ce document ayant fait l'objet d'un dialogue social nourri, il n'y a aucune raison que sa publication prenne autant de retard !

Le **SNPC FO GENDARMERIE** remercie le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale, d'avoir répondu favorablement à sa demande d'accès, pour les personnels civils, à deux heures de sport par semaine. Cette mesure, simple et bénéfique pour le bien-être et la santé des agents, doit être mise en place au plus vite.

Nous demandons que les expérimentations menées au sein des RG Bretagne et Occitanie soient rapidement mises en œuvre afin que, si elles donnent satisfaction, tous les personnels civils puissent en bénéficier de manière équitable et pérenne.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** alerte la Direction et dénonce avec fermeté la politique d'austérité menée en matière de recrutement. Depuis des années, le soutien aux unités opérationnelles est sacrifié, plongeant aujourd'hui de nombreux services dans une situation critique.

Les récentes décisions de la DGGN en matière de recrutement au sein des FA aggravent encore cette situation. Faute de moyens humains suffisants, les unités sont fragilisées et peinent déjà à assurer leurs missions. Combien de temps encore pourront-elles tenir ? De trop nombreux postes restent vacants, sans perspective de remplacement. Derrière ce constat, il y a des femmes et des hommes. Des personnels investis, engagés, qui ont donné leur énergie au service de l'institution et qui se retrouvent aujourd'hui abandonnés, sacrifiés une fois de plus sur l'autel des restrictions budgétaires. Cette situation est inacceptable.

Le gouvernement exige une présence accrue des gendarmes sur le terrain. Mais cette exigence ne peut reposer sur un système à bout de souffle. Car pour chaque gendarme déployé, ce sont des personnels de soutien qui œuvrent dans l'ombre et rendent cette présence possible. Les ignorer, c'est fragiliser l'ensemble de la chaîne opérationnelle.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** le rappelle avec force : il ne peut y avoir d'unités opérationnelles efficaces sans un soutien solide. Il est urgent de changer de cap.

Merci pour votre écoute.